

LETTRE 20

EDITORIAL

Auprès de qui demander un cofinancement ? Quels sont les critères des bailleurs de fonds ? Comment rédiger un budget ? Les difficultés pour financer un projet de coopération sont multiples, surtout en période de réforme des institutions comme c'est le cas actuellement au Ministère des Affaires étrangères et à la Commission de l'Union européenne.

Pour autant, peut-on réduire le financement du développement au financement de la coopération ?

La question du financement d'un projet de coopération appelle une réflexion approfondie sur la place de cet argent "de l'extérieur". Le projet financé entraînera-t-il des coûts récurrents pour les populations dites "bénéficiaires" ?

Dans les pays où un processus de décentralisation est en cours, quelle articulation existe entre ces fonds et les budgets locaux mis en place par les collectivités locales naissantes ? L'argent de la coopération décentralisée est-il destiné à des projets précis ou alimente-t-il le budget de la collectivité locale partenaire, à charge pour celle-ci d'arbitrer sur les priorités d'affectation de ces fonds ? Quelle part du budget d'un projet est apportée localement ?

La parole est à l'Ados, pour la mise en place d'un fonds de développement local à Sinthiou Bamanbé au Sénégal. Quelques références bibliographiques au verso de ce bulletin apportent du "grain à moudre" à ce débat.

Bonne(s) lecture(s) !

Corinne LAJARGE

LES ACTIVITES DU RESEAU

FICHES TECHNIQUES

■ FICHE FINANCEMENTS DE PROJETS JEUNES

Version actualisée que vous pouvez obtenir sur demande à RESACOO ou bien consulter sur notre site Internet (rubrique Fiches Techniques).

■ DOCUMENT METHODOLOGIQUE « ASSOCIER DES JEUNES A UN PROJET DE COOPERATION INTERNATIONALE »

Impliquer des jeunes dans des actions de solidarité internationale, cela ne s'improvise pas. Ce document d'une quarantaine de pages s'adresse aux structures d'accueil, aux mouvements de jeunes et dresse l'inventaire des différentes étapes à suivre pour construire un projet avec un groupe de jeunes. Il est disponible en format.pdf sur notre site.

REUNIONS THEMATIQUES

■ BURKINA FASO

En Rhône-Alpes, on recense près de 50 structures impliquées dans des partenariats avec le Burkina Faso. Se connaître, échanger, s'informer : 3 raisons qui conduisent RESACOO à proposer une rencontre sur ce thème.

La réunion sera accueillie par la Ville de St Fons (69) le mardi 16 mai 2000 de 14 h à 18 h.

Pour vous inscrire, merci de contacter : Antonio Silveira ou Isabelle Taine à RESACOO (Participation libre).

■ REUNION JEUNES

Le compte-rendu est disponible sur simple demande auprès d'Isabelle Taine.

■ RENCONTRE AVEC LA BANQUE ASIATIQUE DE DEVELOPPEMENT

RESACOO organise le jeudi 18 mai après-midi une réunion avec un représentant de la Banque asiatique de développement (BAsD). Celui-ci présentera les objectifs et le fonctionnement de la BAsD ainsi que les modes de relations que la Banque entretient avec les organisations non gouvernementales. Des informations plus précises sur les lieux et horaires de la réunion vous seront diffusées courant avril mais reprenez d'ores et déjà cette date sur vos agendas (participation libre) Renseignements : Rose-Marie Di Donato.

■ FORMATIONS RESACOO

Des places sont encore disponibles pour les formations du 11 avril et du 4 mai sur les thèmes :

- Faire un dossier de demande de cofinancement
- Faire un budget pour un dossier

■ GROUPES DE TRAVAIL

Coopération hospitalière

RESACOOOP en partenariat avec la Fédération Hospitalière de France réalise un état des lieux de la coopération hospitalière décentralisée en Rhône-Alpes. Cette première étape servira de base à l'organisation d'une réunion de travail, d'échanges et de mutualisation des expériences, au mois de juin prochain. Les collectivités territoriales, les structures hospitalières et les associations intéressées peuvent se faire connaître auprès de *Boris Christmann* à RESACOOOP.

LA PAROLE AUX ACTEURS

Un Fonds de Développement Local (FDL) pour le financement des micro-réalisations

Le Programme d'Appui au Développement Local sur la communauté rurale de Sinthiou Bamambé, département de Matam / Sénégal, met en œuvre un dispositif qui a pour objectif de valoriser la capacité de maîtrise d'oeuvre locale et réaliser des projets concrets, selon des procédures précises.

Un comité de pilotage, composé de conseillers ruraux, de représentants villageois, de l'ADOS et présidé par le sous-Préfet, définit les orientations, les critères et grilles de financement : ce qui pourra être financé, à qui et selon quel pourcentage (apport des villageois : 10 à 40 % selon la réalisation).

Une cellule d'appui conseil, animée par un volontaire français et un salarié sénégalais, aide les candidats à préciser leur projet. Le porteur est entièrement maître d'ouvrage : recherche des devis, autorisations, compétences, plan de financement ; il suivra les travaux et sera propriétaire de la réalisation. Actuellement, les porteurs sont des groupements ou associations, d'au moins 2 ans d'existence active.

Un comité d'octroi, composé de conseillers ruraux et de représentants villageois, reçoit les porteurs en commission et délibère sur l'accord et les conditions du cofinancement, en fonction des critères établis.

Il faut rappeler que la mise en place de ce dispositif a pris près de 2 années de travail de concertation avec les villageois, suite à un diagnostic participatif. L'ADOS est en partenariat étroit avec AFVP dans la réflexion et pour le suivi de l'équipe.

La difficulté majeure est d'impliquer les élus : la loi de décentralisation ne s'est hélas pas toujours accompagnée de formation des conseillers ruraux. Nous sommes actuellement en cours de bilan, et revoyons avec les membres du programme le rôle des instances, l'implication des élus, des migrants, l'appui aux activités économiques, l'alimentation du FDL. Nous insistons sur l'aspect pédagogique important de la démarche, presque plus que sur les réalisations : l'objectif est de s'inscrire dans le plan de développement local, outil du processus de décentralisation.
Sylvie BONNASSIEUX, directrice de l'ADOS.

ACTUALITE INSTITUTIONNELLE

Commission européenne, Direction Générale du Développement (ex. DG VIII)

La Commission a approuvé le 7 janvier 2000, les nouvelles Conditions Générales pour le cofinancement d'actions dans les pays en développement et d'actions de sensibilisation en Europe aux questions de développement. Ces conditions entreront en vigueur pour les projets et programmes à cofinancer à partir de cette année. Les deux documents se trouvent sur la page Internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : « europa.eu.int/comm/development/sector/ong_fr.htm. Ensuite cliquez sur « cofinancement ». Toutes les informations et nouveautés dans le domaine de la coopération avec les ONG de développement, ainsi que sur la coopération décentralisée, seront publiées sur ces pages.

Si vous souhaitez des informations quant à la situation de votre dossier vous pouvez appeler au 00 32 2 299 6911 soit par E.mail : dev-civsoc@cec.eu.int. N'oubliez pas de citer le n° de référence complet de votre dossier (ONG/...).

Ministère des Affaires étrangères – Cofinancement ONG

Pour solliciter un cofinancement au Ministère des Affaires étrangères, vous devez déposer un dossier au bureau des ONG (tél. : 01 53 69 30 00). Après examen, ce dossier passe devant un comité de pilotage qui attribue ou non tout ou partie du cofinancement demandé.

Les dates de dépôt et d'examen pour l'année 2000 sont les suivantes :

Dépôt des dossiers	Comité de pilotage
avant le 5 juin 2000	le 10 juillet 2000
avant le 31 juillet 2000	le 15 septembre 2000

RECHERCHE DE PARTENAIRES

■ **HUMATEM** est une association Loi 1901 portant un projet unique en son genre : Créer une banque de matériel médical pour l'aide humanitaire informatisée et accessible sur Internet. Le principe en sera le suivant : recenser, centraliser et classer dans une base de données les offres de dons de matériels émises par des hôpitaux, cliniques et industriels de la France entière et diffuser ces informations aux acteurs de solidarité internationale. Ceux-ci pourront alors localiser géographiquement le matériel qui les intéresse et en bénéficier gratuitement. Aujourd'hui Humatem cherche à constituer son réseau de partenaires (futurs membres associés) parmi les Associations de Solidarité Internationale motivées par le projet et désirant à terme bénéficier de ce service.

Contact : *Cathy Blanc-Gonnet, Humatem, 31 Clos de la Grosse Pierre, 74310 Les Houches. Tél. : 04 50 54 33 64 – Fax : 04 50 53 69 57 – Email : med@ensa.jeunesse-sports.fr*

■ Jumelage - coopération avec PITA, une commune francophone de Guinée

Pita souhaiterait établir une relation de type jumelage-coopération avec une commune française. La ville est située à 390 Km de la capitale Conakry, elle couvre une superficie de 49 km² avec 4 quartiers et 2 districts et une population totale de 18 940 habitants, à 60% agricole. Ses principales activités sont l'agriculture, l'élevage, le transport, le commerce et l'artisanat. Elle dispose de 13 écoles primaires, d'un collège et d'un lycée. Jusqu'à présent la région de Pita est très dépourvue de relations internationales ; elle a pourtant un potentiel de développement économique dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de l'aquaculture, de l'aviculture et de l'artisanat. Contact : *M. El-hadj BA SAKAMISSA, 14 ter rue d'Auvergne, 69800 Saint Priest, tél. 04 72 50 87 72, fax. 04 72 50 23 60, email sakamissa.ba@free.fr*

FORMATION

Préparation au départ

En Rhône-Alpes, le C.C.F.D. propose un temps de préparation au départ pour des groupes de jeunes qui veulent partir à l'étranger. la prochaine session aura lieu à Chambéry, les 13-14 mai 2000

contact: *Marc BULTEAU (04 79 72 22 64, email : marc.bulteau@wanadoo.fr)*

BLOC NOTES

Fête de l'Internet 2000

Dans le cadre de la Fête de l'Internet 2000, FRANCE TELECOM Ain-Rhône-Loire a développé un site « Jumelage » avec la collaboration et l'appui méthodologique de RESACOOOP. Vous pouvez le consulter à l'adresse suivante : <http://www.cybertous.com>

Kosovo

Des élus de Grenoble, St Fons, Vienne et Lyon se sont rendus au Kosovo du 16 au 20/02/00, à l'initiative du réseau « Partner for Kosovo » de Lyon. Suite à cette mission, des projets de coopération devraient voir le jour. Les collectivités locales intéressées à s'associer à cette démarche peuvent contacter :

Partner for Kosovo, Association Solidarité Est-Ouest, BP 5054, 69245 Lyon cedex 05 – Tél. 04 72 56 00 38 – Email : partnerforkosovo@voilà.fr

AGENDA

Démocratie et décentralisation

A l'occasion de la venue à Bron de Amadou **Gouno Diall**, maire de Diafarabe au Mali, le C.F.S.I. et la mairie de Bron organisent une conférence sur le thème : « Démocratie et décentralisation ». Elle aura lieu le 13 avril 2000 à 20 h à la Maison des Sociétés de Bron.

Contact : Mme BIMBENET, mairie de Bron, tél. 04 72 36 13 13.

DOCUMENTATION

- Ceditelp, *Coopération et solidarité internationale : Eléments bibliographiques*, Paris, RITIMO, octobre 1997, 44 p.
- FOURNIER Y, *Introduction aux systèmes de financement du développement*, Paris, IRAM, 1995, 78 p.
- HUSSON Bernard, *Financement extérieur, développement local et contraintes sociales ou comment conjuguer des rationalités différentes.*- in : *Les nouvelles logiques du développement* / Lahsen. Abdelmalki (sous la dir. de) et Claude Courlet (sous la dir. de).- Paris : L'Harmattan, 1996.
- « Institutions internationales : Stratégies nouvelles de développement ? », *Techniques financières & développement*, n° 43, juin/juillet 1996, 64 p.)(Toute la collection de cette revue est disponible au CIEDEL DOCUMENTATION)
- VIGIER J.P., *Finances et solidarités : Votre épargne pour le développement*, nouvelle édition, Paris, Syros, 1995, 231 p.

Comité de rédaction :

Rose-Marie Di Donato
Bernard Husson
Corinne Lajarge
Isabelle Taine
Antonio Silveira
Boris Christmann

RESACOOP
30, rue Sainte-Hélène, 69002 Lyon

Tel : 04 78 42 96 82
Fax : 04 72 41 99 88

E-mail : mail@resacoop.org
Site Web : <http://www.resacoop.org>